

BETHONCOURT

INFOS

Printemps 2024 / n°23



www.bethoncourt.fr

ÉCOLE JULES FERRY

Savez-vous qui était Jules Ferry ?

Jules FERRY est né à Saint-Dié dans les VOSGES le 5 avril 1832 et mort à Paris le 17 mars 1893. Avocat de formation, maire de Paris en 1871, il rédige les lois défendant une école LAÏQUE, GRATUITE et OBLIGATOIRE.



Homme d'Etat français, il devient ministre de l'Instruction Publique le 4 février 1879.



Jules est un bon élève, il écrit des articles dans les journaux.



École Jules Ferry : panneaux pédagogiques p.14

Finances
communales - p 6

éducation - p 12
actualités

CCAS - p 18
programme de
réussite éducative

10



- 3 **ÉDITO**
- 4 **EN IMAGES**
- 6 **FINANCES COMMUNALES**
- 7 **ENVIRONNEMENT**
- 07 Règles de vie et de citoyenneté
- 08 Grands Prés de la Lizaine : travaux
- 08 Liaison douce avec le collège
- 09 Les enjeux de l'arbre en ville
- 10 **AMÉNAGEMENT**
- 10 Auvent Place Cuvier

- 12 **ÉDUCATION - actualités**
- 12 Fermeture de l'École La Fontaine
- 14 École J. Ferry : patrimoine et éducation
- 15 L'École Louise Michel passe au bois
- 15 2h de sport en plus au collège

- 16 **CCAS**
- 16 Service de télé-assistance
- 16 Prendre soin de soi
- 17 Si on révisait le code
- 18 Le Programme de réussite éducative

- 20 **LA LIZAINE**
- 20 Journée Petite Enfance
- 20 Accueil d'une résidence artistique
- 21 Pré-inscription au périscolaire
- 21 Café au féminin

24



- 21 **BIBLIOTHÈQUE**
- 21 Littératures étrangères
- 22 Une offre qui s'étoffe
- 22 La langue par le livre
- 23 **COMMERCES**
- 23 **EXPRESSIONS LIBRES**
- 24 **VIE DE LA MAIRIE**
- 24 Nouveaux-nés à Bethoncourt
- 24 La Police municipale aux Huisselets
- 25 Qu'en est-il du métier de policier municipal ?
- 26 **VIE ASSOCIATIVE**
- 26 Karaté : un sport, des valeurs
- 27 **AGENDA**

20



Jean ANDRÉ
 Maire de Bethoncourt



Gérer une commune c'est un peu gérer son foyer : établir un budget selon les projets de chacun, en tenant compte de la conjoncture, essayer de contenter le plus grand nombre sans augmenter la participation individuelle, partager des moments festifs et conviviaux lors d'événements mais aussi faire face aux querelles intestines que l'on surmonte ou pas.

L'analogie peut paraître hasardeuse et pourtant...

Faire face aux querelles intestines

La fermeture prochaine de l'école maternelle La Fontaine a, à juste titre, provoqué une vague d'émotions, tant chez les professionnels (Éducation nationale et Commune), qu'au sein des familles concernées. Une situation évaluée, soumise, pour une décision dure mais nécessaire démographiquement et matériellement.

Lors du dernier Conseil municipal, la fermeture de l'école a été soumise au vote des conseillers municipaux. La fermeture a été décidée sans aucune résistance de la part de l'opposition qui a refusé de prendre part au vote de ce sujet impactant.

Je déplore d'ailleurs que les polémiques répétées et me visant souvent personnellement d'une poignée de membres de l'opposition, prennent plus d'importance dans le paysage politique bethoncourtois que les sujets de fond du bien vivre à Bethoncourt.

D'ailleurs, au terme d'un bras de fer devant les tribunaux, les adjoints déçus du début de ce mandat ont été déboutés : le retrait de leur délégation de 2021 est maintenu. Il leur appartient désormais de restituer le matériel (écharpes d'élu, clés, matériels informatique et téléphonique) attribué sur les fonds publics pour les besoins de leurs fonctions initiales dont ils sont désormais officiellement relevés.

un budget qui permet d'absorber le prêt toxique [...] et de continuer les investissements

Gérer le budget et réaliser des projets

Les fonds publics justement, la Municipalité s'emploie à les utiliser avec discernement en proposant cette année encore un budget qui permet d'absorber le prêt toxique - dont la commune viendra à bout dans une douzaine d'années - et de continuer les investissements pour mener à bien les grands projets annoncés - sans pour autant avoir recours

à de nouveaux emprunts, ni augmenter la part communale des différents impôts.

Les élus et les services sont plus que jamais en alerte sur l'obtention de subventions qui réduisent considérablement les coûts liés à l'aménagement de la Commune pour un avenir plus serein, tout en étant attentifs aux besoins de la population :

- Traitement des problèmes de voiries (quand les aléas météorologiques le permettent) ;
- Liaisons douces avec la création du chemin piéton de Fenotte qui offre la sécurité aux enfants pour rejoindre le futur collège depuis le village ;
- Environnement avec un plan de plantations pluriannuel, la sauvegarde de l'espace naturel sensible de la plaine de la Lizaine ou encore le déploiement de poumons verts.

n'hésitez pas à vous investir dans une association qui vous ressemble

Partager de moments festifs et conviviaux

Une certaine tranquillité s'est installée sur Bethoncourt. Un apaisement qui renvoie une belle image de notre Ville. La vie associative contribue largement à ce rayonnement sur le Pays de Montbéliard et même au-delà. Les engagements des associations à faire vivre la commune ou à accompagner les jeunes dans la réalisation d'actions ou d'eux-mêmes sont toujours vivaces.

Un bémol toutefois : nombres d'associations manquent de bénévoles ce qui bride leur activité. Il existe près de 45 associations sur Bethoncourt, n'hésitez pas à vous investir dans une association qui vous ressemble (NDLR : le guide des associations est disponible sur le site de la Ville et également sur Intramuros). Les événements festifs ponctueront la belle saison, au plaisir de vous rencontrer sur l'un d'entre eux !

Bonne lecture et bel été !

Jean André

m.
a.
p.
o.



janvier
2024

Le 16 janvier, le Club des Golutch's a partagé la galette.



février
2024

La Bibliothèque municipale Jean Macé a participé au Festival des Littératures étrangères en accueillant plusieurs événements : l'exposition "Ciao Italia !" sur l'histoire de l'immigration italienne en France de 1860 à 1960 proposée par le Musée national de l'Histoire de l'Immigration et mise à disposition gratuitement par la Ville de Montceau-les-Mines (71) & un café littéraire (voir page 21)



L'Association philatélique de Bethoncourt a rencontré un beau succès lors de sa bourse toute collection à la Salle des Fêtes

février
2024

février
2024

Le KCB a invité Mehdi Filali, Champion du Monde et d'Europe 2023 (+ de 84kg) et Steven Da Costa (photo), Champion du Monde et médaillé d'or aux JO (- de 67kg), pour un stage avec les jeunes karatékas bethoncourtois.



février
2024



Installation des nombreux mètres linéaires de livres agencés dans la Salle des Fêtes par le Secours populaire section Bethoncourt pour sa Foire aux Livres annuelle, avec le concours de la Ville.

Carnaval à tout âge

En février, les Golutch's ont adapté leur repas mensuel aux festivités de Carnaval, tandis que les élèves de l'École élémentaire Jules Ferry rejoignent les enfants des classes de maternelles à l'École Louis Pergaud.

Le 1^{er} mars dernier, le Centre de loisirs de l'association La Lizaine a fêté carnaval sur le thème des super-héros en présence de plus de 100 personnes dont une majorité d'enfants. Des beignets, des animations (tir à l'arc, lancé de marteau, élastique, atelier de jonglage, corde à sauter, jeux de construction...), les enfants se sont bien amusés.



1



2



3

mars
2024



L'Association du Patrimoine bethoncourtois propose chaque année un après-midi découverte de Bethoncourt, principalement au 20^{ème} siècle. Cette année, l'association avait choisi le sport à Bethoncourt.

mars
2024

L'ALB a présenté les nouvelles créations de ses membres : dentelles, peintures, vitrail, broderies... à découvrir chaque fin d'hiver à la Salle des Fêtes.



mars
avril
2024



La Police municipale encadre des actions de sécurité routière pour les deux écoles élémentaires de Bethoncourt : le permis piéton pour les classes de CE2 et Savoir rouler à vélo pour les CM2.

Mars
2024



Le 16 mars, la Ville de Bethoncourt était présente à l'inauguration de Pays de Montbéliard Agglomération, Capitale française de la Culture 2024.

avril
2024



13 centres socioculturels du Pays de Montbéliard (dont La Lizaine) se sont retrouvés sur la pelouse du Stade Bonal pour participer aux Rencontres sportives du Pays de Montbéliard.

mars
2024



Une Bethoncourtoise a obtenu la citoyenneté française à la Sous-Préfecture de Montbéliard, en présence de Monsieur le Maire, Madame la Sous-Préfète et Monsieur le Député.

avril
2024

Une dizaine de jeunes d'un groupe local des Scouts de France ont participé à la remise en état d'une structure décorative de la Ville.





Finances communales

une trajectoire maîtrisée

Si la situation de la commune reste fragile, les choix budgétaires courageux, effectués depuis deux mandats, permettent d'envisager l'avenir de façon plus sereine.

De 2010 à 2018, la Ville était au bord de la mise sous tutelle de l'État. La situation s'est largement assainie.

une situation fragile mais maîtrisée

Les difficultés financières structurelles tiennent d'abord à sa trajectoire démographique (troisième ville de France à avoir perdu le plus d'habitants depuis 1968), ainsi qu'à la pauvreté moyenne de la population (grand parc d'habitat social) et à l'endettement, lié entre autres, à la requalification du quartier de Champvallon et au prêt toxique.

Malgré la période de forte inflation que connaît la France, le Budget 2024 n'évolue que de 3,3 % après être resté stable sur les dernières années.

Les recettes compensent cette hausse avec une augmentation de 3,5%.

L'encours de la dette se situe désormais en dessous de 6 millions d'euros, ce qui n'est plus arrivé depuis des décennies ! Les remboursements de la dette communale sont stables. Ils diminueront par paliers à partir de 2026, pour s'éteindre totalement en 2036.

une recherche constante pour contenir les dépenses et augmenter les recettes

Les réorganisations successives des services ont permis de contenir la masse salariale (+2%), premier poste de dépenses qui s'élève à 2 720 827 euros pour 2024.

La recherche de financements (Agglomération, Département, Région, État, Europe, fondations...) est un enjeu majeur sur lequel la Ville s'est beaucoup améliorée en quelques années.

Les choix d'investissements importants pour la performance énergétique des bâtiments et de l'éclairage public ont permis à la commune de traverser la crise des énergies sans faire de gros sacrifices.

Ainsi Bethoncourt peut-elle s'enorgueillir de ne pas augmenter les impôts dans ce contexte post-covid difficile, et même de poursuivre les investissements structurants sans recourir à l'emprunt.

des incertitudes à moyens termes

Il convient toutefois de garder la tête froide et de poursuivre les efforts car la situation demeure fragile :

- Endettement jusqu'en 2036 : environ 600 000 € de remboursements annuels.
- Gendarmerie jusqu'en 2034 : la commune est défici-

taire de 200 000 € chaque année. Les négociations avec l'État ont permis de geler ce déficit en indexant le loyer versé par l'État sur l'inflation, de la même façon que les remboursements de la commune.

Ainsi ce sont 800 000 € que la commune mobilisera chaque année dans le budget de fonctionnement pendant encore 10 ans.

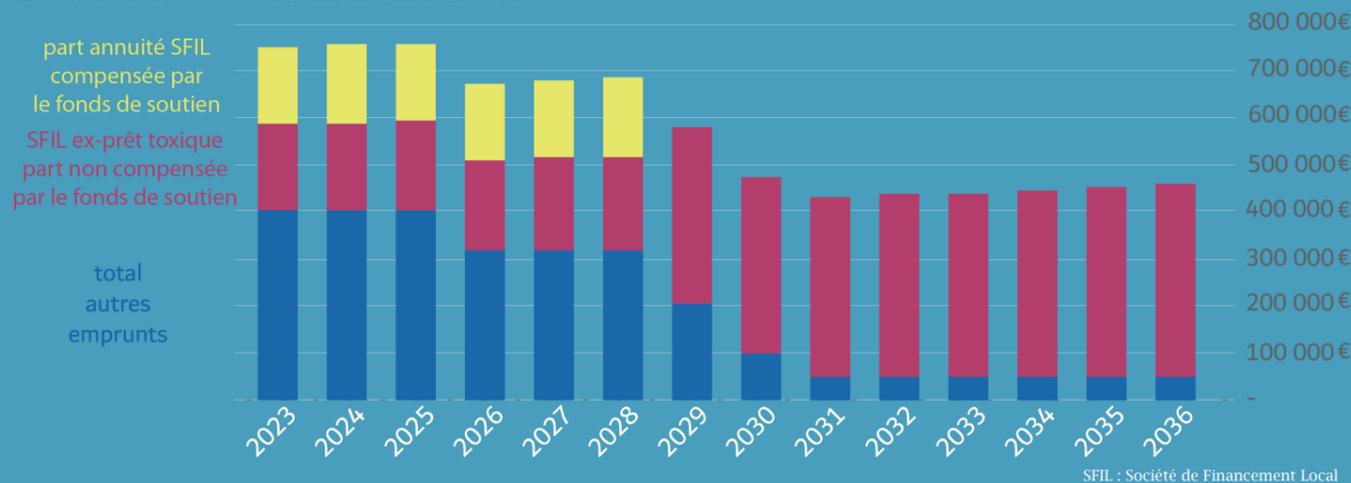
Et par ailleurs :

- Pacte fiscal de solidarité avec PMA : la commune est bénéficiaire de 500 000 € depuis ce mandat grâce aux accords avec la majorité intercommunale... mais ces échanges financiers peuvent être remis en cause à tout moment.

- La DSU (dotation de solidarité urbaine), dotation principale de l'État à la commune, du fait de la pauvreté de sa population, atteint presque 1 800 000 € en 2024. La transformation positive de la commune (désendettement, baisse du nombre de logements sociaux, amélioration de la richesse de la population...) pourrait faire baisser, voire disparaître cette enveloppe (comme l'a connu Grand-Charmont dans la dernière décennie).

Ces risques pèsent pour 2,3 millions dans le budget de fonctionnement de la commune (sur 7 millions de recettes perçues en 2023), soit 3 fois plus que les économies qui seront réalisées dans 10 ans (après le remboursement des différents engagements financiers).

Évolution du remboursement annuel de la dette



pour aller plus loin

les procès-verbaux des conseils municipaux, les délibérations et les budgets primitifs sont disponibles sur le site de Bethoncourt : <https://www.bethoncourt.fr> > vie municipale

La Municipalité doit donc rester vigilante et surtout profiter de cette période favorable pour se transformer et affronter un avenir plus difficile.

objectif : mutualiser pour économiser

Le parc immobilier est très largement surdimensionné avec la baisse de la population. La crise énergétique récente n'a fait que mettre en lumière de façon très concrète la crise climatique dont les conséquences vont aller en s'accroissant. La sobriété est désormais inéluctable, que ce soit sur le plan des transports, mais surtout au niveau des bâtiments communaux.

Finie l'époque où chaque nouveau bâtiment constituait une opportunité pour les services publics et pour les associations, l'époque où chacun pouvait bénéficier en exclusivité d'une ancienne salle de classe (50 m²) pour 2h d'activité hebdomadaire. L'heure est à la mutualisation et au partage.

Il faut réduire les surfaces et rendre les bâtiments performants.

C'est ce que met en œuvre la Municipalité avec le projet "La Mairie à l'Arche" ou encore l'espace associatif et citoyen dans le bâtiment de la Segpa, projets qui vont permettre de regrouper plusieurs bâtiments actuels en économisant de nombreux m².

La destruction de l'ancienne école Jean Jaurès dès cette année et la fermeture de l'école La Fontaine pour regrouper les classes dans les trois autres maternelles participent également de cet objectif.

Grâce à la bonne gestion de la commune, il est désormais possible d'envisager l'avenir avec sérénité et même avec ambition pour développer la qualité de vie des Bethoncourtois.



Règles de vie et de citoyenneté

Quand sécurité, prévention et solidarité sont l'affaire de toutes et tous !

BRUITS & TAPAGE NOCTURNE

Jusqu'à
450 €
AMENDE

Travaux de bricolage autorisés :

> du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

> les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h30

> les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Arrêté préfectoral n°2005 1904 01841

Le bruit excessif, de jour comme de nuit, peut être sanctionné : "Tout citoyen doit respecter la quiétude de son voisinage de jour comme de nuit."

Réglementation nationale : art. R.623-2 du Code Pénal.

BRÛLAGE DES DÉCHETS

Jusqu'à
450 €
AMENDE

Le brûlage à l'air libre ou dans les incinérateurs des déchets végétaux ou autres est interdit.

Loi N° 2020-105 du 10 février 2020

Rendez-vous en déchetterie pour valoriser les déchets.

CHIEN EN LAISSE & DÉJECTIONS

Jusqu'à
150 €
AMENDE

"Les animaux doivent être tenus en laisse sur le domaine public y compris dans les parcs et espaces verts. De plus, les propriétaires des chiens doivent ramasser leurs déjections sur la voie publique et dans les espaces verts et les jeter à la poubelle."

Loi du 6 janvier 1999.

STATIONNEMENT GÊNANT, ABUSIF OU DANGEREUX

Jusqu'à
135 €
AMENDE

"Il est interdit de stationner sur les voies piétonnes et pistes cyclables. Respectez les emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite"

Code de la Route art.R417-10

DÉPÔTS SAUVAGES

Jusqu'à
1 500 €
15 000 €
AMENDE

Il est interdit de déposer des ordures et des encombrants sur le domaine public, privé et forestier ou même devant les conteneurs à tri.



Travaux annoncés dans les Grands Prés de la Lizaine

un espace naturel sensible au coeur de toutes les attentions

Pays de Montbéliard Agglomération réalisera en cours d'année des travaux d'entretien et de débroussaillage pour sauvegarder les milieux ouverts de l'Espace Naturel Sensible (ENS) de la Lizaine, et préserver la biodiversité de ces milieux exceptionnels.

Ces prairies sont classées en ENS par le Département du Doubs depuis 2020. Le nouveau plan de gestion de cet espace naturel a mis en évidence la "fermeture des milieux", car les buissons et les saules envahissent l'espace et provoquent la disparition des prairies humides à forte valeur patrimoniale, celles qui hébergent des fleurs et des insectes rares et protégés.

Le paysage local va être modifié car cette intervention consiste à réduire la surface des bosquets (environ 1 hectare), sans pour autant les supprimer. Les engins forestiers interviendront en dehors de la période de reproduction de la faune, et n'auront aucun d'impact négatif sur la biodiversité. Les travaux se situent sur la zone de prairies entre l'étang du Rudérop et la limite communale au nord.

en chiffres

Coût des travaux : 5 000 euros pris en charge par PMA dont 80 % sont subventionnés par le Département du Doubs.



Gérard Traineau
Adjoint au Maire
Services techniques & Sécurité

Les enjeux de l'arbre en ville un plan de plantation pluriannuel

Face au changement climatique et pour soutenir la biodiversité, l'arbre urbain apparaît comme un atout majeur dans la transition écologique des villes.

Depuis 2 ans, la Commune de Bethoncourt s'est engagée à développer son patrimoine arboré.

Développer la biodiversité

Au premier rang de ces bénéfiques, le maintien et le développement de la biodiversité en ville, végétale bien sûr, mais aussi animale.

En effet, ces boisements mêlent des essences qui croisent arbrisseaux, arbres de taille moyenne et de grande taille. L'idée ici est de reproduire les différentes strates naturelles de la forêt, chaque strate constituant un refuge pour des espèces différentes (oiseaux, petits mammifères, insectes...).

Cette biodiversité se retrouve également dans les sols, ce qui n'est pas leur seul atout par rapport aux sols minéralisés : en favorisant l'infiltration des eaux de pluie, les sols végétalisés limitent le ruissellement et ont aussi l'avantage de beaucoup moins restituer la chaleur.



Lutter contre les îlots de chaleur

Le second intérêt des espaces boisés en ville est de permettre de lutter contre le phénomène des îlots de chaleur. Transports motorisés, inertie thermique des matériaux de construction (béton, enrobé de voirie...), résistance au vent du fait de la morphologie urbaine : autant d'éléments qui expliquent que les écarts de température entre villes et campagnes peuvent dépasser les 4 degrés.

Or, plusieurs facteurs permettent aux boisements urbains de limiter ce phénomène.

La nature des sols en fait partie, tout comme l'évapotranspiration : quand les températures montent, les arbres relâchent l'humidité qu'ils ont captée, et fonctionnent ainsi comme des climatiseurs naturels. Ils créent aussi un ombrage qui permet aux façades de recevoir moins de chaleur, et donc de moins en restituer dans l'air ambiant.

Enfin, les espaces boisés et leur sol constituent des puits de carbone : accroître leur présence permet aux villes de jouer un rôle dans la captation du CO2, et donc de contribuer à limiter le réchauffement climatique.

En 2023, les services techniques ont planté pas moins de 30 arbres d'espèces différentes sur les secteurs de la Prusse, du Ruderop, de la rue de Grand-Charmont (de la caserne des pompiers à la bibliothèque). À partir de mi-avril, les espaces verts continuent la campagne de plantations avec la mise en place d'une quarantaine d'arbustes et d'une quinzaine d'arbres.

Liaison douce avec le collège une voie réservée aux piétons et aux cyclistes

Le nouveau collège de Bethoncourt ouvrira ses portes à la rentrée de septembre 2024. Sous la responsabilité du Département du Doubs, ce projet à hautes qualités environnementales et pédagogiques constitue incontestablement un pas vers le futur.

Dans ce projet d'envergure, la Commune a acquis les terrains, avant de les rétrocéder gracieusement au Département.

Elle devait également piloter le projet d'aménagement des voiries. Dès 2018, un comité technique s'est réuni régulièrement pour étudier les besoins techniques et fonctionnels, avec le Département et l'Agglomération.

Avec un chiffrage à plus de 2 millions d'euros, la Municipalité a obtenu du Département la réalisation des travaux, par délégation de la maîtrise d'ouvrage.

Cerise sur le gâteau, la Mairie a intégré une liaison douce avec le centre-ville (pour rejoindre les escaliers de l'Arche ou la zone de la Prusse). Ces très belles réalisations du Département seront rétrocédées à la commune dès leur parfait achèvement.





Auvent Place Cuvier

trois côtés, trois auvents



La Place Cuvier constitue le poumon économique et social du quartier de Champvallon. Bethoncourt ne disposant pas de cœur de ville, la place joue cette fonction majeure permettant aux habitants de se rassembler, se rencontrer et d'échanger. Depuis sa construction dans les années 60, la place a connu plusieurs transformations dont la plus récente en 2012 avec l'apparition des auvents en parallèle des bâtiments commerciaux.

Véritable lieu de centralité et de vie, la Place Cuvier accueille les commerces, les services, les bars, le centre social et le marché du vendredi.

La réfection de 2012, cofinancée par l'ANRU, a donné à la Place le visage qu'on lui connaît actuellement : des espaces de stationnement délimités, des espaces piétonnés pour profiter des commerces et deux auvents sur trois des bâtiments.

Les travaux commencés cet hiver voient l'aboutissement de ce projet : compléter les deux auvents pré-existants et apporter visuellement une cohérence d'ensemble.

Il s'agit de valoriser le commerce de proximité et de favoriser les rencontres de la population sur l'espace public. Ils permettent de protéger les vitrines des pluies, neiges... et des effets du soleil sur les denrées alimentaires, rendant les commerces plus attractifs pour les habitants.

Cet auvent, situé sur l'espace public communal, attendant mais pas accroché aux bâtiments privés, est une structure métallique longue de 50 mètres avec une hauteur de 3 mètres et une largeur de 3 mètres.

Le rendu visuel donnera une véritable homogénéité à la place.

Les travaux ont porté sur la préparation des sols pour accueillir les poteaux de soutien, la réflexion sur l'étanchéité et la gestion des eaux de pluie, la construction et la pose de la structure métallique.

en chiffres

Montant de l'investissement :
192 200 € TTC

Montant de la subvention - État (DPV) :
116 000 € TTC

Reste à la charge de la Commune :
80 200 € TTC

BETHONCOURT DE DEMAIN

RÉVISION GÉNÉRALE DU

PLAN LOCAL D'URBANISME

RÉUNION PUBLIQUE



MARDI 4 JUIN 2024

17H30

SALLE DES FÊTES

La Mairie de Bethoncourt et l'ADU organisent une réunion d'informations publique pour présenter l'avancement de la modification du PLU et les projets d'aménagements et de développement durable (PADD).





Fermeture de l'École La Fontaine du constat aux solutions



L'évolution des effectifs scolaires à Bethoncourt, en baisse depuis des années, a été présentée dans le numéro d'automne 2023.

Des projections complémentaires ont été réalisées depuis par l'Éducation nationale et les services municipaux. Elles vont impacter l'organisation scolaire de la commune dès la rentrée scolaire de septembre.

Une baisse globale des effectifs

La baisse du nombre d'habitants est continue sur Bethoncourt depuis de nombreuses années, malgré les opérations foncières menées par la municipalité. Plusieurs lotissements sont en cours de construction et devraient permettre d'attirer plusieurs dizaines de familles ces prochaines années. Malgré cela, les projections du nombre d'élèves restent négatives à la rentrée 2024 et sur les années à venir.

L'intégration de Bethoncourt au dispositif Réseau d'Éducation Prioritaire + permet d'accueillir les enfants à l'école dès l'âge de 2 ans. Cela n'empêche toutefois pas le nombre d'élèves de baisser, notamment dans les écoles maternelles : -5,5% par an sur 10 ans.

Le nombre de départs importants des grandes sections vers le CP ne sera pas compensé par le nombre d'arrivées des tout-petits. La rentrée 2024-2025 s'annonce donc compliquée au niveau des effectifs, avec une baisse évaluée à -16% d'élèves.

En se basant sur ces données, l'Éducation nationale annoncerait la fermeture de 3 à 5 classes, transformant les maternelles en toutes petites écoles, sans dynamique pédagogique ni décharge¹ de direction.

en chiffres

-16% d'effectifs en moins selon les projections pour la rentrée 2024

Un état des lieux actualisé des locaux scolaires

Afin de sécuriser au mieux les conditions de scolarité des enfants de la Commune, l'état des écoles est régulièrement inspecté, en lien avec les équipes éducatives et les représentants des parents d'élèves, pour le meilleur entretien possible des locaux. Si la plupart des bâtiments sont anciens mais en bon état, celui de l'École La Fontaine a dernièrement attiré particulièrement l'attention de la municipalité.

Les bâtiments et installations de cette école, construite en 1983, ne répondent plus complètement aux préconisations techniques (sécurité, lumière, acoustique, ventilation, etc.) publiées par le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports en 2022.

La sécurisation des accès (cour arrière, éclairage nocturne, etc.) ne coïncide plus aux besoins, l'isolation phonique et thermique des plafonds ne correspond plus à la nouvelle réglementation, les nombreuses infiltrations pourraient entraîner une saturation de l'air ambiant, etc.

Les travaux nécessaires pour réhabiliter le bâtiment sont estimés à plus de 900 000 euros entraînant une fermeture de l'école.

Solutions

Cet état des lieux est bien connu des élus municipaux, qui s'interrogent sur les options possibles afin de proposer de meilleures conditions d'accueil, aux professeurs comme aux enfants, à la prochaine rentrée :

- 1) la fermeture d'une école devient nécessaire face à la fonte démographique,
- 2) le choix s'est porté sur l'École La Fontaine qui est le bâtiment le plus problématique.

Pour aller plus loin

¹Une décharge de direction permet aux directeurs(-trices) de bénéficier d'un temps hors enseignement pour veiller au bon fonctionnement des écoles et permettre aux élèves de participer à des projets supplémentaires (sorties, activités, etc.). Dans les écoles REP+, le seuil de décharge est de 10 classes en maternelle et en classes élémentaires.

²Ces demandes sont organisées chaque année au sein de l'Éducation nationale de manière intra et interdépartementale sur un système de points, afin d'équilibrer les départs et arrivées des enseignants dans les écoles.

Anticipation pour les familles et les équipes enseignantes

Un long travail de réflexion a donc été entrepris par les services scolaires et municipaux afin de comprendre et d'anticiper les difficultés que vont rencontrer les familles, directement concernées par la fermeture de La Fontaine. La sectorisation a été repensée afin de correspondre aux réalités du terrain. En tenant compte du nombre d'élèves actuels et à venir dans chacune des écoles, et des projets en cours dans la commune, la direction de l'école et la municipalité ont élaboré un nouveau périmètre de répartition des élèves validé par le Conseil municipal.

Pour ne pas être pénalisée dans ses demandes d'affectation à la prochaine rentrée, l'équipe enseignante s'est déjà engagée dans les mouvements de mutation². Les trois enseignants et la directrice sont d'ores et déjà affecté(e)s dans un autre établissement à la rentrée 2024, en bénéficiant de points supplémentaires leur permettant de choisir de rester dans le secteur.

Une classe supplémentaire devrait ouvrir à l'école maternelle Pergaud et une autre à l'école élémentaire Mandela.

Si les équipes municipales ne peuvent pas intervenir sur le nombre d'élèves, d'autres options sont en cours d'étude :

- réflexion sur les capacités d'accueil des écoliers à la cantine,
- accompagnement des familles sur les trajets,
- modification des horaires d'accueil des enfants,
- déménagement du mobilier scolaire.

Ainsi la rentrée 2024 devrait-elle s'effectuer dans de très bonnes dispositions, pour permettre à tous les enfants de profiter des excellentes conditions de scolarisation de la Commune (informatique, bus, sport, etc...) !

Rentrée 2024/2025

Les inscriptions dans les établissements scolaires de Bethoncourt sont en cours :

Certificat de périmètre scolaire - délivré par la Mairie
pièces justificatives : ● livret de famille ● justificatif de domicile de moins de 3 mois
● carnet de santé de l'enfant
puis inscription auprès de l'école.

Dérogation scolaire - dossier à récupérer en mairie ou sur www.bethoncourt.fr
à compléter et déposer en mairie pour passage en commission pour avis et décision,
puis inscription auprès de l'école.

Les inscriptions dans les écoles se font à partir du lundi 29 avril.

Contact : Service Éducation 03 81 96 63 38



education@mairie-bethoncourt.fr

du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

École Jules Ferry

patrimoine et éducation : des valeurs qui se partagent

Le 8 mars 2024 a eu lieu l'inauguration de la fresque "École d'hier et d'aujourd'hui" de l'École Jules Ferry. Cet ouvrage s'inscrit dans un projet plus global alliant enseignements pédagogiques, valorisation du patrimoine et sécurisation de l'établissement.



Mme Maria Machado Da Silva, Mme Sylvie Sifferman, M. Charles Demouge, M. David Valence, M. Jean André, Mme Joëlle Roussillat



A la mémoire de Bernard Fluckiger

Après avoir réalisé les travaux de réfection du mur de l'enceinte de l'école, l'équipe enseignante et la direction de l'école, les parents d'élèves et les services de la Ville ont mené une réflexion sur la sécurisation de la barrière qui surplombe le mur.

C'est ainsi qu'est née l'idée d'y installer un support à la fois éducatif, durable et esthétique et dont le contenu serait le signe de la reconnaissance accordée à l'histoire de ce lieu et aux valeurs qu'elle incarne à travers le nom de Jules Ferry.

Les élèves ont su traduire avec une grande curiosité et beaucoup de talent leurs travaux de recherches, qu'ils ont menés en collaboration avec l'Association du Patrimoine bethoncourtois, sur une école très éloignée de leur quotidien actuel.

La fresque est visible depuis la rue de Montbéliard et invite chacune et chacun à se l'approprier et à continuer de transmettre les valeurs qu'elle véhicule ; à savoir une école ouverte à toutes et tous, gratuite, obligatoire et laïque, telle que la voulait Jules Ferry.

Les 14 panneaux ont été inaugurés en présence de Sylvie Sifferman, Sous-Préfète de Montbéliard, Nicolas Pacquot, Député de la 3^{ème} circonscription du Doubs, David Valence, Député de la 2^{ème} circonscription des Vosges et passionné de Jules Ferry, Charles Demouge, Président de Pays de Montbéliard Agglomération, Bertrand Thiebault, Inspecteur de l'Éducation nationale, Joëlle Roussillat, Directrice de l'École Jules Ferry, Monsieur le Maire et les Élu(e)s de la Ville de Bethoncourt.



M. Charles Demouge, Mme Sylvie Sifferman, M. Nicolas Pacquot, M. Jean André, Mme Joëlle Roussillat

L'École Louise Michel passe au bois

nouveau mode de chauffage

Le quartier Champvallon dispose d'un réseau de chaleur appartenant à Néolia. La réduction du parc immobilier du quartier et les incitations de l'État à la conversion énergétique ont permis d'envisager de transformer la chaufferie pour l'alimenter avec du bois local sous forme de plaquettes.

Les immeubles de la rue Parmentier étaient chauffés par ce réseau. L'École Louise Michel se trouvant à proximité des conduites d'eau chaude souterraine, la Municipalité attendait un moment favorable pour relier l'établissement public à ce réseau d'énergie en remplaçant la vieille chaudière à gaz de 1970.

Avec le bonus CEE (certificats d'économies d'énergie), la Mairie a pu envisager ces travaux avec une participation réduite.

Le bois énergie est local, renouvelable, économique et permet d'assurer une indépendance énergétique.

Son impact sur l'environnement est très favorable car il permet de diviser par 10 la production de CO₂, en passant par exemple de 50 à 5 tonnes annuelles pour l'École Louise Michel.

La Ville a également doté le bâtiment d'une Gestion technique centralisée, permettant de mieux réguler les températures et de gagner encore 10% d'énergie.



en chiffres

Montant de l'investissement :	118 707 € TTC
Montant de la subvention - bonus CEE :	66 240 € TTC
Reste à la charge de la Commune :	52 467 € TTC

Sport au collège

2h de sport en plus par semaine

Le dispositif "2 heures de sport en plus par semaine pour les collégiens" (2HSC) apporte une réponse nouvelle aux besoins des jeunes ayant une pratique physique insuffisante (ni inscrit

à l'Association sportive (AS) de leur établissement scolaire, ni dans un club sportif), à travers une offre ludo-sportive. Il est déployé, hors temps scolaire, en complément de l'enseignement d'éducation physique et sportive (EPS) et de l'offre de l'AS scolaire de l'établissement.

L'établissement assure la promotion du dispositif auprès des familles et des collégiens. Le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques finance la prestation d'activité physique et sportive aux structures volontaires qui assurent quant à elles l'activité. Ainsi, l'accès au dispositif pour tous les collégiens volontaires est gratuit.

La Commune de Bethoncourt contribue au dispositif par la mise à disposition de créneaux horaires au sein du gymnase Paul Eluard. Une convention tripartite a été signée entre le Principal du Collège Anatole France, le Maire de Bethoncourt et les Présidents du Karaté Club Bethoncourt d'une part, et du Ping-Pong Club de Bavans d'autre part.



Service de télé-assistance pour le maintien à domicile

À l'heure où la majorité des seniors souhaitent vieillir à domicile, il est important de rappeler l'existence des dispositifs permettant de bien vivre chez soi et en toute sécurité, en étant en perte d'autonomie.

Depuis 2 ans, le CCAS de Bethoncourt, avec la structure Présence Verte Franche-Comté, a mis en place un service de télé-assistance des personnes.

Ce dispositif est destiné à un public âgé ou en situation de handicap. Il permet aux personnes abonnées d'alerter immédiatement en cas de besoin (chutes, troubles médicaux). Par simple action sur un bouton presseur, un centre de réception prend l'appel et assure une écoute permanente.

Il alerte aussi un réseau de solidarité composé de personnes et de services choisis par l'abonné lui-même.

Cette action permet à la personne qui le porte d'être protégé mais aussi rassure les proches des abonnés.

En raison du partenariat mis en place par les deux structures, toute personne désirant s'abonner bénéficiera de la gratuité des frais de dossier.

L'abonnement restera ensuite à la charge de l'utilisateur.

Renseignement ou demande de devis, auprès du CCAS ou de Présence Verte au 03 84 75 07 93



Ils en parlent...

Marie-Antoinette Aubry
Adjointe au Maire
Action sociale et Solidarité

Un voyage est organisé en Bretagne du 29 juin au 6 juillet. Il reste encore quelques places pour visiter la Côte de granit rose, Vannes... Ce voyage est destiné aux 60 ans et plus. Le tarif est de 775 euros tout compris sans l'aide ANCV et 573 euros avec l'aide ANCV. Possibilité de payer en plusieurs fois. Si vous souhaitez vous inscrire, merci de prendre contact avec l'association les Hexagones Loisirs de Montbéliard au 03 81 94 07 38.



COTE DE GRANIT ROSE, GUERLEDAN, VANNES

29 juin au 6 juillet 2024

8 jours - 7 nuits

Tarifs indicatifs sous réserve de modification imposée par l'ANCV

775€ sans aide ANCV

573€ avec aide ANCV

Rappel des permanences au CCAS

Maison de l'Adolescence de l'Aire urbaine
lundi : 8h30 - 12h30 et 13h - 17h
sur rdv uniquement : 03 84 57 43 10
www.mda-au.fr



CIDFF (droit des femmes et des familles)
1 lundi par mois de 14h à 17h
sur rdv uniquement : 06 60 90 57 02
www.doubs.cidff.info



SOS Médi'agir (centre de médiation)
1^{er} mercredi du mois - de 13h30 à 15h30
sur rdv : 06 20 82 19 94
<https://sosmediagir.com>



Prendre soin de soi des ateliers pour les plus de 60 ans

À VENIR

Le CCAS renouvelle son partenariat avec la Mutualité française et continue de proposer des ateliers à un public de plus de 60 ans autour du bien-être et l'importance de prendre soin de soi.

En novembre 2023, ce partenariat a permis de proposer un théâtre débat autour du bien vieillir qui a réuni une quarantaine de personnes.

L'action s'est poursuivie par des ateliers animés par la Mutualité française pour continuer à travailler autour de cette thématique. 10 personnes ont suivi l'ensemble des séances.

En 2024, en lien avec la Conférence des Financeurs, le CCAS proposera deux nouvelles actions dès septembre :



• Bouger pour sa santé

un atelier de 7 séances autour de l'importance de s'engager dans une activité physique régulière et adaptée. Ces rencontres permettront d'explorer une diversité d'activités pour trouver celle qui conviendra le mieux. Cela sera aussi l'occasion de découvrir les associations locales afin de poursuivre la pratique d'une activité physique.

• Du stress en mois, des bienfaits en plus

ce seront 5 séances de 2h qui auront comme objectifs d'identifier et d'évaluer son stress, les facteurs déclenchant et l'impact sur sa santé. Un accompagnement au changement pourra être proposé grâce à des outils et des pratiques telles que la sophrologie.

Les inscriptions se feront auprès du CCAS dès le mois de juillet 2024.



Si on révisait le code ! une remise à niveau en 4 sessions

À VENIR

Le Code de la Route évolue : une remise à niveau est toujours bienvenue !

Cet automne, le CCAS de Bethoncourt et l'association Agir proposent des tests de connaissances et des révisions du Code de la Route. Aussi durant 4 ateliers de 2h chacun, des programmes ludiques, interactifs aideront à remettre en mémoire panneaux, signalisations et différentes situations.

La pédagogie de groupe facilitera les échanges et les discussions dans une atmosphère conviviale. Les trois premières séances seront consacrées à l'actualisation des connaissances du Code de la Route et au rappel des règles fondamentales de sécurité routière.

La dernière séance ayant pour thème "Santé & Conduite et Éco-Conduite" sera suivie d'une série de tests.

Les ateliers sont gratuits et destinés à toute personne souhaitant actualiser ses connaissances.

Dates à venir
Espace Lucie Aubrac - Salle JM Seveyras
Inscription au CCAS ou au 03 81 96 61 93

Atelier code de la route
ACTUALISONS NOS CONNAISSANCES
PROGRAMME LUDIQUE ET INTERACTIF, TESTS

Automne 2024
4 séances
Espace Lucie Aubrac

Inscriptions au CCAS
03 81 96 61 93



une question ? un renseignement ?
le CCAS vous répond au 03 81 96 61 93
ou ccas.ccas@ccas-bethoncourt.fr

Le Programme de réussite éducative un dispositif pour les enfants et les familles

Le Programme de réussite éducative (PRE) est un dispositif porté par le CCAS de Bethoncourt, qui propose une réponse individuelle aux difficultés rencontrées par un enfant, qu'elles soient d'ordre scolaire, social, éducatif ou sanitaire. L'objectif est de favoriser le bien-être, l'épanouissement et la réussite de l'enfant, à l'école mais aussi en dehors de l'école.



POUR QUI ?

Pour les enfants et adolescents âgés de 2 à 18 ans, domiciliés ou scolarisés sur la Commune mais aussi pour leurs parents.

COMMENT ?

Un enfant peut bénéficier du PRE à la demande de toute personne en lien avec lui (parents, enseignants, éducateur, animateurs...) en remplissant une fiche de repérage, étudiée en toute confidentialité en équipe pluridisciplinaire puis rencontrer l'équipe du PRE lors d'un entretien.

point écoute parents

Parlons-en !

- service gratuit et confidentiel
- un psychologue à votre écoute
- sur rendez-vous

CCAS de Bethoncourt
03 81 96 60 93
c.valladont@ccas-bethoncourt.fr

QUELS ACCOMPAGNEMENTS ?

POUR LES DIFFICULTÉS DANS LES APPRENTISSAGES SCOLAIRES

Les ateliers de soutien à la scolarité

En partenariat avec une association, le PRE propose aux enfants rencontrant des difficultés (manque de méthode de travail, d'autonomie, difficulté à faire les devoirs seul, maîtrise de la langue...) un accompagnement à la scolarité avec un bénévole. Une participation financière est demandée.

L'Orthopédagogie

L'orthopédagogie permet d'accompagner des enfants avec des troubles des apprentissages, des troubles d'attention, d'hypersensibilité, des troubles DYS...

La Graphothérapie

La graphologue offre, par des exercices, une "rééducation" personnalisée lorsque l'écriture est trop lente, fatigante, douloureuse, source de stress, difficilement lisible...

POUR LES DIFFICULTÉS DANS L'ACQUISITION DU LANGAGE

L'Arthérapie

En raison des délais importants pour obtenir un rendez-vous orthophonique, l'arthérapeute de la voix prend en charge des enfants. Son travail repose sur la voix, l'articulation et sur des méthodes d'orthophonie.

Les ateliers langage en maternelle

Ces ateliers se déroulent dans les écoles maternelles, sur repérage de l'enseignant. Ils permettent de stimuler par le jeu les compétences orales de chaque enfant : développer ses capacités à prendre la parole en petit groupe, lui apprendre à parler pour ensuite communiquer et apprendre en classe.

POUR LES DIFFICULTÉS LIÉES À L'ÉTAT ÉMOTIONNEL

La Sophrologie

Une sophrologue intervient auprès d'enfants souffrant d'anxiété, de problèmes de concentration, de mémorisation, de comportement

Le Soutien psychologique

Un psychologue peut accompagner un enfant ou l'un de ses parents en travaillant sur différentes thématiques telles que la gestion des angoisses, des colères, des problèmes familiaux, trouble du sommeil, etc

LE SOUTIEN AUX PARENTS

La guidance parentale

Une praticienne en psychothérapie fournit aux parents de nouvelles compétences et les rassure dans leur rôle éducatif en leur offrant des outils concrets pour soutenir leurs enfants, en favorisant un climat familial bienveillant et sécurisant pour le développement et l'épanouissement de l'enfant / adolescent.

Les ateliers à la parentalité

Le PRE met en place des ateliers parentalité destinés aux parents pour échanger sur des sujets tels que la punition, poser des limites à son enfant, la communication avec son enfant, la monoparentalité, les écrans...

LES AUTRES PRISES EN CHARGE

L'accès au soin

L'équipe du PRE peut aussi intervenir sur des problématiques santé : besoin de bilan médical, aide financière, contact avec des médecins...

Autres actions

aide aux élèves en décrochage scolaire, en exclusion aides financières exceptionnelles, accès à la culture, au sport...



La Lizaine : focus sur les actions du printemps

Journée Petite Enfance

Pour la quatrième année consécutive, la Journée de la Petite Enfance est prévue le mercredi 15 mai 2024. Elle s'inscrit dans le dispositif "TOUS FAMILLE". Elle s'adresse aux familles et aux enfants de moins de 6 ans afin de leur présenter des activités adaptées aux petits et à leurs familles.



LA LIZAINE
Place Cuvier
9h - 12h :
Exposition de photos
et créations
Mur d'expression sur le
thème de la famille
Temps d'échanges et
de convivialité

Centre de loisirs
Gavroche
Rue Léonard de Vinci
13h30 - 16h :
Présentation d'ouvrages
et lecture de contes
Ateliers pour
les petites mains

Centre de loisirs
Gavroche
Rue Léonard de Vinci
16h :
Spectacle musical
"Les comptines
débarquent"
de Philippe COLNOT

Accueil d'une résidence artistique

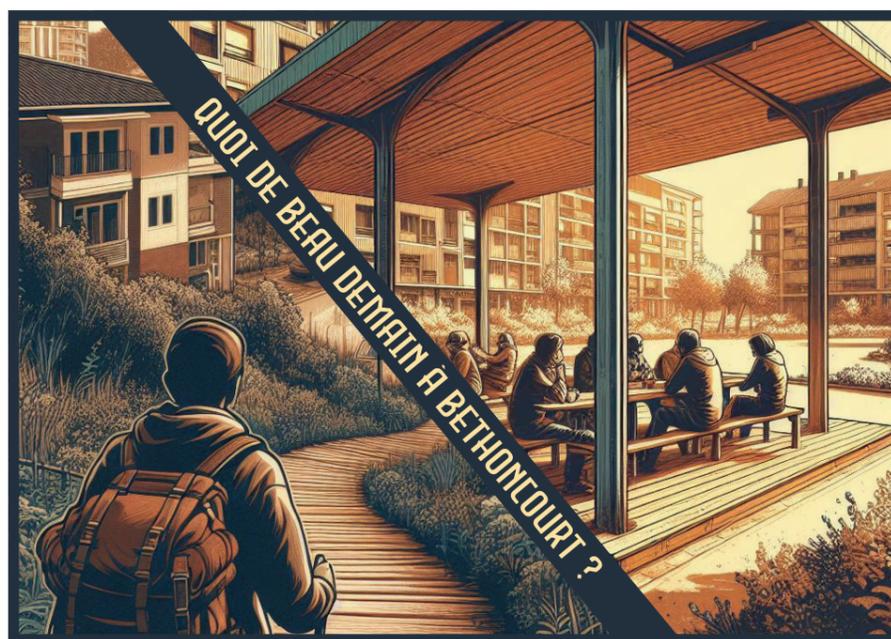
Dans le cadre de PMA Capitale culturelle 2024, c'est avec le **19, Crac** que l'association La Lizaine a engagé un nouveau **projet collaboratif à la croisée entre culture et politique de la ville**, en s'associant sur un temps long de résidence artistique.

Cette action hors-les-murs vise la coopération entre actrices et acteurs de l'Agglomération de Pays de Montbéliard, la **valorisation du quartier Champvallou** par le soutien à des formes de création atypiques ainsi que l'instauration d'un espace d'expression et d'action pour les habitant(e)s au sein de leur lieu de vie.

Le collectif d'artistes "POURQUOI PAS !?", au regard de leurs activités pluriformes, considère la création contemporaine comme un levier du vivre ensemble, de construction du lien social.

Le travail des artistes a pour objectif de **rassembler les habitants de Bethoncourt**, toute génération confondue, en vue de réaliser une œuvre commune.

Les artistes ont été présents à Bethoncourt du 22 au 26 avril 2024 à l'association La Lizaine. Ces moments d'échange ont donné naissance à une œuvre encore en construction, grâce à des ateliers regroupant autant les enfants que les adultes.



quelques partenaires

Néolia, Cultur'Ovive, la Mairie...

Pré-inscriptions au périscolaire rentrée 2024

L'association LA LIZAINE assure les accueils PÉRISCOLAIRE & EXTRASCOLAIRE pour les enfants de 2 à 11 ans.

Les inscriptions aux accueils se font sur constitution d'un dossier d'inscription.

Le dossier d'inscription 2024-2025 sera disponible à partir du 15 juin 2024, au secrétariat de l'association - Place Cuvier à Bethoncourt.

À noter que le retrait du dossier se fait uniquement au secrétariat de l'association.

Le dossier complet doit être retourné avec tous les documents demandés avant le 31 juillet 2024.

Une confirmation de l'inscription doit être faite auprès du secrétariat à partir du 27 août 2024.

Attention ! la rentrée scolaire est le 2 septembre, les enfants doivent être inscrits au plus tôt.

Les inscriptions restent toutefois possibles tout au long de l'année.

Café au féminin

Depuis le 23 janvier, les associations La Lizaine et Cultur'Ovive proposent un "Café au Féminin", pour partager un moment convivial entre femmes.

Quelques femmes viennent avec plaisir, se retrouver à la Passerelle, rue Buffon à Bethoncourt.

Tous les mardis de 8h30 à 12h

Les vendredis de 13h30 à 16h

Accès libre sans réservation.

Renseignements au 03 81 92 90 81



Littératures étrangères invitation à la lecture et au voyage

Le festival "Littératures étrangères" est organisé chaque année, depuis 30 ans, par la Ville d'Audincourt en lien avec la bibliothèque de Bethoncourt. Les organisateurs visent à permettre la découverte de livres à travers la littérature étrangère, en conjuguant rencontres, spectacles, lectures musicales, débats, expositions... autour d'un pays étranger mis à l'honneur. Après la Russie en 2019, le Maroc en 2022, l'Italie a été désignée pour l'année 2024.

À cette occasion, la bibliothèque de Bethoncourt a accueilli Simonetta Greggio lors d'un café littéraire pour des échanges conviviaux et sympathiques. La chorale des Bergamasques de Seloncourt, du Comité de jumelage Bethoncourt-Rigolato et le Club des Golutch's étaient également présents.

Simonetta Greggio a partagé, autour d'un café, et à un public déjà conquis, l'histoire de l'Italie, son parcours, sa famille qu'elle raconte dans ses romans. La chorale des Bergamasques a ensuite donné de la voix en interprétant des chants traditionnels italiens, et la matinée s'est clôturée autour d'un apéritif composé de spécialités italiennes, offert par le Comité de jumelage Bethoncourt-Rigolato.





Une offre qui s'étoffe réservation en ligne

La Bibliothèque municipale de Bethoncourt propose plus de 200 jeux de société en prêt aux familles. Ils sont disponibles à la réservation en ligne sur le portail ou à la bibliothèque aux horaires d'accueil du public.

Le portail est accessible depuis un ordinateur, un téléphone ou une tablette via le lien suivant :

>> <https://bibliotheque.bethoncourt.fr> <<

Lecteur, suivez le guide !

Toutes les informations utiles concernant la bibliothèque (horaires d'ouverture, tarifs, prêt de livres et de jeux...) sont disponibles dans le [nouveau guide du lecteur](#) à télécharger sur le portail en ligne de la bibliothèque ou sur le site internet de la Ville.

Un "espace presse" à disposition

La bibliothèque dispose d'un large choix de magazines autour de thématiques variées : art de vivre, jeunesse, sport, sciences, loisirs, vie pratique, parentalité, histoire... et consultable sur place aux horaires d'ouverture au public.



Informations, renseignements, inscription :

<https://bibliotheque.bethoncourt.fr>

bibliotheque@mairie-bethoncourt.fr & 03 91 96 68 30

La langue par le livre retour sur un beau succès 2023

Le projet porté depuis le mois de juin 2023 par l'équipe de la Bibliothèque municipale a été plébiscité par les Bethoncourtois. Les actions menées au sein de la bibliothèque ont attiré de nombreuses familles allophones lors de temps de partage autour des langues et des cultures.

14 juin
2023

L'auteur Anne Lefebvre a accompagné les lecteurs et lectrices dans la création d'un imagier multilingue intitulé "Dans ma maison, il y a...". 40 personnes (dont une majorité d'enfants de 4 à 16 ans et leurs mamans) ont rédigé ce livre collectif et traduit 81 mots dans 9 langues différentes. L'imagier est toujours à disposition des personnes qui souhaiteraient l'enrichir.

25 nov.
2023



L'action s'est clôturée par une lecture de contes de Noël par Marie Contina, conteuse, accompagnée de la chorale du Centre social La Lizaine.

27 sept.
2023

La conteuse Maria Contina a animé l'après-midi autour du conte "Histoire de la petite souris".

La compagnie nancéenne Mélocoton a présenté à l'Arche "Spiti Mou" aux plus jeunes et à leurs parents. Plus de 50 spectateurs de tous âges ont applaudi ce spectacle original mêlant théâtre, chant, création sonore et vidéo.



20 déc.
2023

Commerçants
et artisans
de Bethoncourt



gagnez en visibilité
en renseignant
votre activité sur
IntraMuros

Service gratuit - info :
Mairie de Bethoncourt

Tribunes

Expressions libres

Groupe de la majorité

Le tribunal administratif par décision du 26 mars 2024 a rejeté les requêtes concernant le maintien dans leur fonction d'adjoint au maire de Mme Thiébaud et M. Abbad, en espérant que le matériel appartenant à la mairie sera restitué rapidement : écharpe, clés, ordinateur...

La municipalité a de nouveau présenté un budget positif qui va permettre de réaliser de grands projets (réfection des voiries, déplacement de la mairie à l'Arche, aménagement des Prés sur l'Eau...).

L'équipe municipale n'a pas augmenté les impôts depuis 2014, une gestion financière irréprochable.

Certains membres de l'opposition martèlent qu'il ne se passe rien sur la commune. Pour juger, il faudrait d'abord participer aux événements !

Une commune qui bouge ! Reconnue au sein de l'Agglomération par ses actions positives !

Groupe d'opposition

10 ans ! ... c'est long !

Les promesses de campagne : à l'égout ! (cantine à 1 euro, nouveaux services techniques...),
L'entretien/la réfection des routes communales : abandonnés (ex : la rue de Bussurel)

Le travail collaboratif et des réponses à nos questions : JAMAIS !

Des élus de la majorité engagés ? 9 démissions et 5 avec l'opposition !

Des agents motivés ? Comptez les démissions d'agents présents parfois depuis 20 ou 30 ans !

Des services de l'État complices ? Sûrement, puisqu'ils laissent faire !

Plaintes au Pénal, au Tribunal administratif ? Nous attendons que la justice réponde ! Bientôt ?

Et maintenant, une école sacrifiée en catimini (La Fontaine : fermeture déjà actée par l'Éducation Nationale alors que rien n'était voté ni abordé en CM)

Décidément, NON ! Tenir encore 2 ans sera TROP long !

Les tribunes des groupes sont garanties par la loi. Les textes remis ne font l'objet d'aucun ajout ou commentaire. Les propos tenus n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs, et non celle de la collectivité.



Martine Bolmont
Adjointe au Maire
Animations & Vie Associative

Nouveaux-nés à Bethoncourt une formule appréciée

"La Municipalité vous offre un cadeau pour la naissance de votre bébé".
Voici le message qui figure sur le carton qui a été glissé dans les boîtes aux lettres des Bethoncourtois tout au long de l'année 2023. Martine Bolmont, Adjointe au Maire en charge de l'animation, a ainsi rendu visite à près de 60 familles pour féliciter les parents de l'arrivée de leur nouveau-né et leur remettre le cadeau offert à cette occasion par la Ville de Bethoncourt. L'opération se poursuivra tout au long de l'année 2024.

plus d'informations

secretariat.general@
mairie-bethoncourt.fr
ou 03 81 96 63 38

La Police municipale aux Huisselets pour créer des vocations

Pour accompagner les jeunes dans leur choix professionnel, le lycée professionnel des Huisselets propose aux élèves de l'établissement une journée d'informations sur les métiers de la sécurité.

Le 5 mars 2024, les lycéens ont pu retrouver la gendarmerie nationale, la police nationale, l'armée de terre, l'armée de l'air, la marine nationale et l'administration pénitentiaire.



Dans le cadre du partenariat avec la police municipale de Bethoncourt qui accueille en stage chaque année une quinzaine d'élèves de la filière bac professionnel des métiers de la sécurité, le lycée a convié pour la première fois la Police municipale à venir présenter le métier.



La journée a permis aux différents élèves de découvrir les missions d'un policier municipal et les conditions d'accès pour faire partie de ce corps professionnel.

Des échanges avec des petits groupes d'élèves ont ponctué la journée sur le stand. Et l'équipe a également proposé une présentation devant une cinquantaine de jeunes élèves dont la vocation première est de faire partie des métiers de la sécurité.

Qu'en est-il du métier de policier municipal ?

Considérées comme la troisième force de police sur le territoire, les Polices Municipales sont avant tout des **polices de proximité** qui tentent d'être le plus possible **en contact avec la population** afin de **gérer au mieux les problèmes quotidiens de petite et moyenne délinquance** et s'efforcent de garantir la **sécurité des personnes et des biens**.
Lors des patrouilles de surveillance effectuées sur l'ensemble du territoire communal, les policiers municipaux sont attentifs aux demandes et aux inquiétudes des administrés.

Leur rôle de **médiation** est primordial : préciser la réglementation applicable, régler des conflits de voisinage, prévenir un éventuel accident, sont autant de tâches quotidiennement assurées par ces agents.

En collaboration avec la Gendarmerie Nationale, les trois policiers municipaux de Bethoncourt exécutent les tâches relevant de la compétence du Maire en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques sur l'ensemble de la commune.

En conformité avec les différents textes réglementaires, la Police Municipale de Bethoncourt exerce, entre autres, les missions suivantes :

<p>Salubrité publique</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en fourrière des véhicules : gênants, abusifs, ventouses, épaves sur la voie publique Gestion des dépôts sauvages Gestion de la divagation et incidents animaliers 	<p>Interventions</p> <ul style="list-style-type: none"> Constatation des infractions pénales (circulation routière, nuisances sonores...) Gestion des conflits à la demande des administrés Interventions diverses (accidents de la circulation, secours à personnes, etc.)
<p>Surveillance et sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> Proximité avec la population (patrouille pédestre, entrées et sorties d'école, etc.) Surveillance des lieux publics et des bâtiments communaux Sécurisation lors des manifestations communales Opération Tranquillité Vacances 	<p>Prévention</p> <ul style="list-style-type: none"> Intervention en milieu scolaire (permis piéton CE2 et Savoir rouler à vélo CM2)
<p>Respect des arrêtés et des Codes</p> <ul style="list-style-type: none"> Exécution des arrêtés (municipaux, préfectoraux, etc.) Respect du code de la route ou de l'urbanisme 	<p>Formalités administratives</p> <ul style="list-style-type: none"> Délivrance des débits de boissons Gestion du marché Opérations funéraires Application de la législation sur les chiens dangereux

Pour toute demande de renseignement, signalement ou demande d'intervention :

@ police.municipale@mairie-bethoncourt.fr

06 87 78 95 46

ou en téléchargeant IntraMuros



Karaté : un sport, des valeurs

focus sur le Challenge Ali Sid 2024

Le Karaté Club Bethoncourt (KCB), soutenu par la FFK - Fédération Française de Karaté via l'Agence nationale du Sport (ANS) et le Comité Départemental du Doubs de Karaté, a organisé le dimanche 3 mars 2024 une nouvelle édition du Challenge Ali SID par équipe, avec la participation de 5 clubs extérieurs et plus de 40 équipes présentes.

Cette journée était placée sous le signe de la convivialité, de la fête, du partage, de la cohésion, de l'entraide et du respect. À cette occasion, le club a soufflé ses 50 bougies et rendu hommage à ses fondateurs et dirigeants : Marcel CORNUEL et Ali SID.

Au-delà d'une compétition, à travers son nom, elle rend hommage à un homme qui a consacré une large partie de sa vie au karaté et diffusé les valeurs que cette discipline véhicule auprès de la jeunesse du quartier de Champvallou. Le club a à cœur de les transmettre à son tour à la nouvelle génération. La Ville de Bethoncourt a contribué à l'organisation de cette journée par le prêt de matériel, la mise à disposition gratuite des infrastructures et l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 500 € au KCB.

Au niveau des résultats sportifs, le KCB (7 finales sur 8 dont 3 victoires) remporte le "Challenge Ali SID par équipe 2024" devant le Karaté Vesoul (3 victoires) et l'Entente Bourgogne (1 victoire).

La Ville de Bethoncourt félicite le club pour ces résultats et réitère ses remerciements aux dirigeants et à leur équipe de bénévoles, pour l'organisation et le succès de cette manifestation. Le rendez-vous est d'ores et déjà pris en 2025.



DEVENEZ BÉNÉVOLE !

Les associations bethoncourtoises ont pour vocation d'organiser et promouvoir des événements, culturels ou sportifs, sous l'action des bénévoles !

Envie de vous investir ? de partager des moments conviviaux ? Si vous aussi, vous voulez faire bouger Bethoncourt encore plus, devenez bénévole !

LA LISTE DES ASSOCIATIONS EST DISPONIBLE SUR INTRAMUROS OU DANS LE KIOSQUE SUR WWW.BETHONCOURT.FR



Mai

mercredi 22 mai
Fabrication de marque page
Bibliothèque municipale Jean Macé - 14h-16h

samedi 25 mai
Promenade Forêt enchantée
organisée par le Centre socioculturel La Lizaine en Suisse - 13h30-18h

dimanche 26 mai
Open Doubs Jeune
organisé par le KCB
Gymnase Paul Eluard - 13h-19h

mardi 28 mai
Repas mensuel
organisé par Les Golutch's
Salle des Fêtes - 12h

vendredi 31 mai
Action Entour'âge
organisée par le CCAS (réservation : 03 81 96 61 93)
au 28bis - atelier culinaire à partir de 60 ans

À vos jardins !
Le concours Maisons et Balcons fleuris est bientôt de retour !
Inscrivez-vous avant le 14 juin !
Plantez, entretenez, profitez !

Juin

samedi 1^{er} juin
On fait une partie en famille ?
Histoires contées et jeux de société
Bibliothèque municipale Jean Macé - 14h-16h

dimanche 2 juin
Vide grenier
organisé par la Société de Pêche
Stade Pierre Maigret - 7h-17h

mardi 4 juin
Révision générale du PLU
Salle des Fêtes - 17h30

mardi 4 juin
La Caravane de Marianne
Concert
Parc Allende - 18h-21h

samedi 8 juin
Cérémonie patriotique
Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine
Monument aux Morts - 11h

dimanche 9 juin
Élections européennes
Selon bureau de vote - 8h-18h

dimanche 16 juin
Tournoi de handball
organisé par le BEEEX-VA HB
Stade Pierre Maigret

mardi 18 juin
Cérémonie patriotique
Appel du 18 juin
Monument aux Morts - 11h

Zakariya : jeune espoir bethoncourtois



Patrick Garcia, Jean André, Didier Klein, Zakariya Noui

Zakariya Noui, jeune sociétaire du KCB, fait partie des étoiles montantes du club bethoncourtois, grâce à ses résultats sportifs, ses nombreux titres nationaux et son statut de sportif de haut niveau espoir.

Zakariya est champion de France cadet 2022, vainqueur de la Coupe de France Zone Nord cadet 2022, 2^{ème} de l'Open de France junior 2022, Vice-Champion de France junior 2023, répertorié sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau en 2023 et 2024 et membre du collectif PMA 2023.

À l'occasion du Challenge Ali SID au gymnase Paul Eluard, et en gage de la reconnaissance accordée à Zakariya pour son parcours sportif,

Jean André, Maire de Bethoncourt et Vice-Président de PMA en charge de la politique de la ville et du sport, accompagné de Didier Klein, Vice-Président de PMA en charge du développement économique, de l'immobilier d'entreprise, de l'économie sociale et solidaire et de l'insertion, de Leïla Zekkan, Déléguée du Préfet du Doubs et de Patrick Garcia, Président du Comité départemental de Karaté, a remis le kimono officiel homologué WKF de la marque Arawaza au jeune espoir.

Il fait la fierté de son club, de la communauté sportive bethoncourtoise, des élu(e)s de PMA et de la Ville de Bethoncourt, qui lui souhaitent une belle carrière.



la Fête de l'été

Bientôt disponible

Tout le programme sur www.bethoncourt.fr

Spectacles
Animations

Parc
Allende

à partir de 15h

2024

Samedi

24
08



www.bethoncourt.fr

La Lizaine
association socioculturelle • Bethoncourt
Agréée "Centre Social" et "Education Populaire"
lalizaine.com

ville en mouvement
Bethoncourt

mercredi 19 juin

Sortie nature

organisée par PMA- découvrir l'espace naturel sensible
Étang du Ruderop - 14h-16h

dimanche 23 juin

Barbecue

organisé par Rigolato
Stade Pierre Maigret

mardi 25 juin

Repas mensuel des Golutch's

organisé par les Golutch's
Salle des Fêtes - 12h

mercredi 26 juin

La Caravane de Marianne

Concert
Parc Allende - 18h-21h

vendredi 28 juin

Action Entour'âge

organisée par le CCAS (réservation : 03 81 96 61 93)
au 28bis - atelier culinaire à partir de 60 ans

samedi 29 juin

Fête de fin d'année

organisée par la CSF
Stade Pierre Maigret - 10h-18h

samedi 29 juin

On fait une partie en famille ?

Histoires contées et jeux de société
Bibliothèque municipale Jean Macé - 14h-16h

dimanche 30 juin

Journée poisson chat

organisé par la Société de Pêche
Étang du Ruderop - 7h-18h



Pour suivre les mises à jour de l'agenda, téléchargez **IntraMuros** sur tablette et smartphone et suivez-nous sur Facebook. Toute l'information également disponible sur www.bethoncourt.fr

Juillet

mardi 2 juillet

La Caravane de Marianne

Concert
Parc Allende - 18h-21h

mardi 9 juillet

La Caravane de Marianne

Concert
Parc Allende - 18h-21h

dimanche 14 juillet

Fête nationale

Animations et feu d'artifice
Stade Pierre Maigret - 19h-22h30

jeudi 18 juillet

Cinéma de plein air

Organisé par le Centre socioculturel La Lizaine
film en cours de sélection
Parc Allende - 21h45

samedi 20 juillet

Méchoui

organisé par l'UNP
Stade Pierre Maigret

Août / Septembre

samedi 24 août

La Caravane de Marianne

Concert
Parc Allende - 18h-21h

samedi 24 août

Fête de l'été

organisée par le Centre socioculturel La Lizaine
Parc Allende - 15h-00h

mardi 10 septembre

La Caravane de Marianne

Concert
Parc Allende - 18h-21h